

Plan Local
d'Urbanisme

LE MANS MÉTROPOLE

Aigné

Allonnes

Amage

Champagné

La Chapelle Saint-Aubin

Chaufour-Notre-Dame

Coutaines

Fay

La Milesse

Le Mans

Mulsanne

Pruillé-le-Chétif

Rouillon

Ruaudin

Saint-Georges-du-Bois

Saint-Saturnin

Sargé-lès-Le-Mans

Trangé

Vivré-l'Évêque

Modification n°1

29 septembre 2022

APPROBATION

29 janvier 2020

RÈGLEMENT

Pièce n° 14.17 ▶ Plan du coefficient "nature"

SARGÉ-LÈS-LE MANS

Échelle 1/5000

0,2

0,3

0,4

0,4 dont 0,2 en pleine terre

0,5

0,75

Le Mans métropole